

Servitudes d'utilité publique s'appliquant sur le territoire de la commune de Saint-Fiel– Novembre 2018

AC1 – Protection des MONUMENTS HISTORIQUES	Service Responsable
Église Saint-Fidèle Inscrite le 21/09/1983	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 14 avenue Louis Laroche 23 000 GUERET
Périmètre de l'église de la Nativité de la Vierge de Glénic Inscrite le 18/12/1989	
Colombier du château Inscrit le 07/09/1978	

I3 – TRANSPORT DE GAZ NATUREL	Actes institutifs	Service Responsable
DN100-1988-Saint-Fiel_Aubusson	Arrêté n°2016-020-06	GRT GAZ Direction des opérations Pôle Exploitation Centre Atlantique Service Travaux Tiers & Urbanisme 62 rue de la brigade Rac – ZI Rabion 16023 ANGOULEME Cedex
DN 150-1977-La Cellette_Guéret	Arrêté n°2016-020-06	
DN 80-2001-BRT Saint-Fiel	Arrêté n°2016-020-06	

I4 – LIGNES ELECTRIQUES	Service Responsable
Liaison aérienne 90kV N0 1 Bonnat-Guéret	RTE Centre Développement Ingénierie Toulouse 82 chemin des courses BP13731 31037 TOULOUSE Cedex 1
Liaison aérienne 90kV N0 1 Guéret-Sainte-Feyre	
Liaison aérienne 90kV N0 2 Guéret-Sainte-Feyre	

T7 – Servitudes aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement	Actes institutifs	Services Responsables
Sur l'ensemble du territoire de la commune : est soumis à autorisation du ministre chargé de l'aviation civile et du ministre chargé des armées l'établissement des installations* dont la hauteur en un point quelconque au-dessus du niveau du sol ou de l'eau est : - supérieure à 50 mètres en dehors des agglomérations - supérieure à 100 mètres dans les agglomérations	Arrêté interministériel du 25 juillet 1990	Service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) Pôle de Bordeaux Aéroport Bloc Technique BP60284 33697 MERIGNAC Cedex

* toute construction, fixe ou mobile.